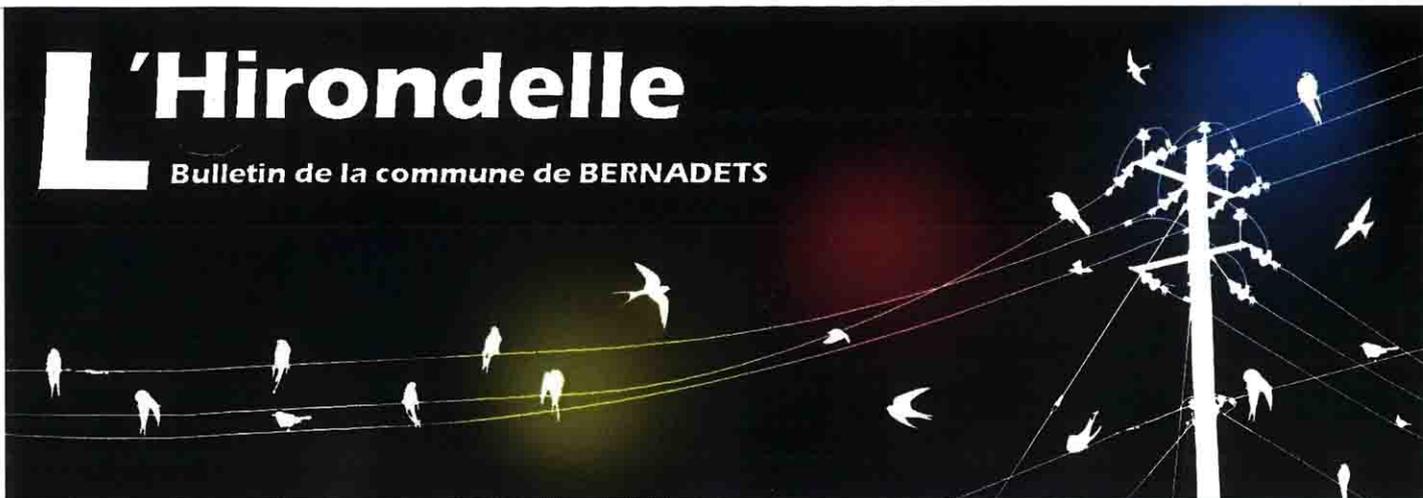


L'Hirondelle

Bulletin de la commune de BERNADETS



Edition: Alain DOULCET
Reportages: Patrick GUENNIFEY
Mairie de Bernadets

Novembre 2016 — N° ~~53~~ **54**

LE MOT DU MAIRE



En ce début d'automne, les nouvelles collectivités territoriales se mettent en place en particulier la nouvelle Communauté de Communes du Nord Est Béarn créée par arrêté Préfectoral du 22 juillet 2016 et issue de la fusion des Communautés de communes d'Ousse-Gabas,

du Pays de Morlaàs et du canton de Lembeye en Vic-Bilh.

Cette nouvelle communauté qui comprendra 74 communes et une centaine de délégués communautaires devra être opérationnelle en janvier 2017.

En ce qui concerne la vie du village, on a enregistré depuis le début de l'année une installation notable de nouveaux ménages et une arrivée importante de douze petits écoliers en maternelle, véritable bouffée d'oxygène pour la pérennisation de l'école qui affiche cette année un nombre de 70 enfants scolarisés.

Cette année 2016 a malheureusement vu le décès de plusieurs anciens du village.

Nous souhaitons à nos nouveaux doyenne et doyen, Mme Hélène Albert et M. Jean Lasserre de profiter longuement de la convivialité de notre commune.

DANS CE NUMÉRO

Associations

Amicale laïque.....	2
Bernadets Animation.....	2
APE.....	3
ACCA-BTC.....	3
WA-JUTSU	4

Activités municipales

Infrastructures.....	4
Infrastructures suite	5

Evènements

Rentrée littéraire au château.....	5
Cérémonies 11 novembre...	6

Informations

État civil.....	7
Plan local de randonnée	7
Consignes de tri sélectif.....	8

Reportage

TAP.....	9
----------	---

Guide pratique.....	10
---------------------	----

>>> ASSOCIATIONS

Amicale laïque

Bonjour à tous,

Après le succès des auditions du mois de mai dernier, élèves et professeurs ont profité d'une pause estivale bien méritée. Les cours de piano, guitare et batterie ont repris au mois d'octobre avec un nombre d'adhérent qui se maintient et qui serait même en hausse si nous avions pu satisfaire toutes les demandes pour les cours de piano... nous sommes toujours à la recherche d'un professeur pour assurer les cours du mercredi après-midi.

Tous les membres de l'association remercient Christelle Bedout, Delphine Jean et Nicolas Barthelet de leur investissement au sein du bureau pendant plusieurs années. Bienvenue à Annie Meyer et Michel Denjean qui rejoignent l'équipe !

Nous organiserons deux événements au cours des prochains mois:

- 1 - Un vide grenier le dimanche 27 novembre 2016,
- 2 - L'audition musicale de fin d'année, le samedi 20



mai 2017, durant laquelle nous proposerons un repas entre les différentes parties musicales. Ce sera l'occasion de partager les fruits du travail de chaque membre ainsi que le travail de groupe qui se développe depuis quelques années.

NOUVEAU: cours de chant le vendredi 25 novembre, 20h30, salle multiactivité. Ouvert à tous
Renseignements auprès d'Annie Meyer au 06 84 16 41 56.



Bernadets—Animation

Fêtes en danger !!!

Chers bernadettoises, et bernadettois,

L'Assemblée générale de l'association aura lieu courant Novembre ou Décembre.

Celle-ci sera déterminante pour l'avenir de BERNADETS ANIMATION ; en effet la continuité du comité est très incertaine suite à de nombreux départs cette année. Seul un petit noyau est disponible pour continuer l'aventure, et malheureusement il s'avère **totalemment insuffisant** pour organiser les prochaines fêtes de notre village.

Toute personne souhaitant intégrer l'association sera la bienvenue . Nous ferons passer dans les boîtes aux lettres un avis annonçant la date définitive de notre Assemblée Générale et nous vous invitons vivement à y participer.

Contacts: auprès du président Victor TUMSON- 06.20.69.01.30 ou Clément BEDOUT— 06.31.73.76.13 (laissez un message vocal)

>>> ASSOCIATIONS

Association des Parents d'élèves

L'assemblée générale de l'APE s'est déroulée le 4 octobre dernier pour élire son bureau pour cette nouvelle année.

Sont élus:

BENGUE Caroline et BLOTTIERE Vanessa en co-présidence

CAILLABET Karen secrétaire

LORY Virginie vice-secrétaire

LABERNADIE Sophie trésorière

HOPFEL Heinrich vice-trésorier.



L'APE a proposé une vente de chocolats et remercie les habitants de Bernadets qui en ont profité.

Nous serons également présents le **27 novembre 2016, lors du vide-grenier proposé par l'Amicale Laïque** avec un stand « Marché de Noël » où vous pourrez acheter les créations fabriquées par les enfants et les parents. Nous vous y attendons nombreux.

Notre traditionnel loto est prévu le 18 mars 2017, un moment convivial et incontournable, avec de nombreux cadeaux à gagner pour les plus chanceux.

Toutes ces manifestations ont pour objectif d'améliorer la vie à l'école de nos chères têtes blondes, et de participer au financement des projets pédagogiques proposés par les enseignants.

Ball-trap et ACCA

Ball-Trap Club

C'est une saison référence au niveau du Club et une clôture exceptionnelle, avec 75 tireurs qui auraient aimé tirer encore, bref une belle performance pour cette saison 2016 avec en prime un jeune voisin d'Argelos qui s'est imposé au nez et à la barbe de tous les mentors présents.

Encore un grand merci à notre sponsor B. Maillot qui nous a offert de très jolis trophées.

Les dates de la saison 2017 seront connues début mars, et les tireurs pourront se rencontrer une dernière fois cette saison pour le TELETHON sur le stand de VIVEN.

ACCA de Bernadets

Depuis la mi septembre les membres de l'ACCA ont repris du service, en espérant que la saison soit aussi bonne que la précédente et que la régulation des nuisibles reste toujours efficace.



Les battues aux chevreuils vont bientôt redémarrer, les dates seront journalisées et affichées sur le panneau de la salle multi activités.

Si des personnes sont intéressées par l'achat de gibier, prendre contact avec le président Frouté Régis 05.59.33.04.14 aux heures des repas.

Pensez au repas des chasseurs le premier samedi de mars

>>> ASSOCIATIONS

Nouvelle association: WA-JUTSU

La méthode Wa-Jutsu voit le jour en 1983 sous l'impulsion d'un professeur de judo-ju-jitsu, diplômé d'état deuxième degré et diplômé Maître en ju-jitsu au Japon : Maître Jacques Jean QUERO.

C'est une méthode à but non compétitif, l'élève suit un programme et évolue selon sa progression et par des combats.

La pratique de la méthode Wa-Jutsu n'est ni dangereuse ni brutale, bien que très efficace en cas d'agression.

Pour les adolescents : nos objectifs sont de leur fournir les moyens d'une pratique TRADITIONNELLE de qualité, issue des programmes des Ecoles Japonaises d'Aiki-Jutsu, de Ju-Jutsu

Les adolescents peuvent se défouler dans une pratique intensive mais où le style et le respect du partenaire reste de rigueur. Pour les adultes et les vétérans : Ils y trouveront un moyen d'exercer et d'entretenir d'une manière bienfaisante le corps et l'esprit dans la science de la défense et la contre-



attaque et aussi, grâce à la pratique des "Katas" traditionnels.

Les cours sont enseignés tous les mardi et jeudi de 19h00 à 20h30 à la salle multi-activités par M. Boissay Christophe, ceinture noire deuxième stade des valeurs.

Contact: chrijubsy@gmail.com

>>> ACTIVITES COMMUNALES

Voirie

Le programme annuel d'entretien des voiries est achevé, un nouveau programme sera réalisé fin 2016 début 2017.

Compte-tenu des restrictions budgétaires, il s'agira une fois encore d'un programme de simple entretien, espérons que l'hiver prochain sera clément !

Mairie

Le permis de construire pour la rénovation du rez-de-chaussée de la mairie et la mise aux normes « handicapés » est en cours de modification afin de répondre aux exigences de l'architecte des Bâtiments de France.

Les travaux ont fait l'objet d'un appel d'offres au mois d'août dernier. Actuellement, les marchés sont en cours de passation. L'emprunt nécessaire à leur réalisation est en cours de négociation.

Les travaux devraient être entrepris avant la fin de l'année et achevés au plus tard au deuxième trimestre pour bénéficier des subventions de l'Etat (D.E.T.R) et du Conseil Départemental (contrat de territoire). Leur montant est de 120.000€ HT.

Ndlr: Ce financement conséquent ne concerne que le rez-de-chaussée du bâtiment, rénover l'étage aurait nécessité entre autres choses, la construction d'un accès pour les personnes à mobilité réduite (ascenseur)

Les travaux porteront, à l'extérieur sur la suppression de la marquise devenue dangereuse en façade au dessus de la porte d'entrée, et à l'intérieur sur la réfection du plafond qui s'écroule à différents endroits et du plancher entièrement pourri et humide sous les dalles en plastique. Que va-t'on trouver en dessous ?



Ecole

Suite aux derniers attentats, la Préfecture a demandé à la commune de programmer des travaux permettant de sécuriser au mieux notre école en cas d'agression extérieure :

- filtrage des entrées par un système télécommandé dont une alarme télécommandée ;
- installation de rideaux occultants devant les salles de confinement ;
- mise en place d'une issue de secours sécurisée et surélévation des clôtures de l'accès de service.

Une subvention a été demandée à l'Etat. Son montant permettra de déterminer les travaux qu'il nous sera possible de réaliser.

PLU

Une information complète et spécialement dédiée vous sera communiquée avant la fin de l'année.

>>> RENTRÉE LITTÉRAIRE AU CHATEAU

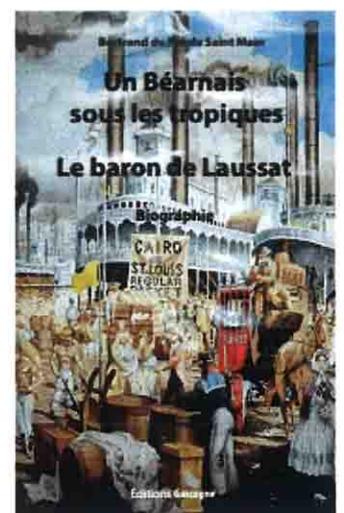
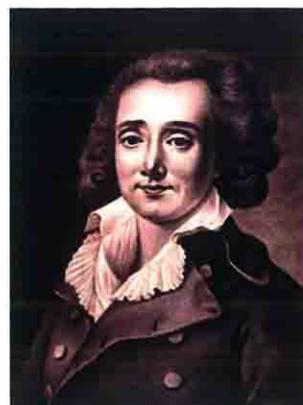
Le samedi 19 novembre à partir de 10h aura lieu, au château de Bernadets, la présentation du livre:

« *Un béarnais sous les tropiques. Le baron de Laussat* »

L'auteur **Bertrand du Pré de Saint Maur** dédicacera le livre à cette occasion.

Cette biographie retrace la vie du bernadettois Pierre-Clément de Laussat, né au château de Bernadets en 1756 et mort à Bernadets en 1835.

Un homme que rien ne prédestinait à se risquer au delà des mers. Pour plus de renseignements merci de contacter M.Vidailhet au 06.33.28.36.50 après 17h.



Ndlr: la famille du Pré de St Maur, dont une branche descend de la famille de Laussat, a été propriétaire du château de Bernadets jusqu'à l'avènement de la seconde guerre mondiale et certains de ses membres ont même été maire de la commune. Un retour aux sources !

>>> CÉRÉMONIES

La commémoration du 11 novembre a été suivie par une nombreuse assistance, malgré une météo maussade.

Un détachement des forces armées ainsi qu'une délégation de la gendarmerie rehaussait cette cérémonie, de même que la présence des militaires d'active et de réserve des communes de Bernadets et Saint Castin..

Nos deux représentants parlementaires étaient également présents, Georges Labazée sénateur et Nathalie Chabanne députée.



Une jolie grappe d'enfants, accompagnés de Pascal Deschamps directeur d'école et Patricia Bedout ont chanté la Marseillaise, tandis que deux d'entre eux participaient au dépôt de la gerbe en compagnie de M. le maire.



Ce fut un moment très émouvant en pensant aux Bernadettois morts pour la France pendant la grande guerre et, avec un peu d'avance sur la date anniversaire, à toutes les victimes des attentats du 13 novembre dernier à Paris.

Les officiels et une partie de l'assistance bernadettoise se sont ensuite dirigés vers Saint Castin pour le même déroulement de cérémonie.

A la fin de cette matinée de mémoire, l'assistance a été invitée à se diriger vers la salle des Abénakis de Saint Castin, où un vin d'honneur était servi.

Encore merci à tous et bonne fin d'année.

Et allez, j'ai de la place, une dernière photo pour les enfants !



>>> ETAT-CIVIL

Nous avons la douleur de vous annoncer le décès de:

- ◇ Elisa, Jeanne CAZENAVE, veuve de Joseph BERSANS, le 24 juin 2016 à l'âge de 95 ans, domiciliée à Bernadets,
- ◇ Jean, Marie, Edouard LASCOUMES, célibataire, le 9 septembre 2016 à l'âge de 88 ans, domicilié à Bernadets,
- ◇ Francette, Marie LARRÉCHÉ, célibataire, le 19 septembre 2016 à l'âge de 67 ans, domiciliée à Bernadets.

Nous adressons à tous leurs proches, nos très sincères condoléances.

Mariage de :

- ◇ Grégory, Jean, Marie, Roger, René ABLAIN et Cécile JACOB, le 28 mai 2016, domiciliés à Bernadets, 18 chemin Courrège,
- ◇ Mikaël, Etienne GAUBERT et Cécile LAFOURCADE-BARTHE, le 3 septembre 2016, domiciliés à Bernadets, 22 chemin Deus Hours.

Naissance de :

- ◇ Simon SILVESTRE de FERRON le 8 juillet 2016, de Antoine, Michel SILVESTRE de FERRON et de Carine, Anne RESSIGUIÉ,
- ◇ Eneko MONCO BENARD le 15 septembre 2016 de Bernardo MONCO ALONSO et de Amandine, Denise BENARD,
- ◇ Marie, Claudie, Nicole ABLAIN le 6 octobre 2016, de Grégory, Jean, Marie, Roger, René ABLAIN et de Cécile JACOB.

>>> INFORMATIONS

Nouveau plan local de randonnée en Pays de Morlaàs

Inaugurés le 2 juillet dernier, ces **22 sentiers** réservent de jolies surprises : tout d'abord, 5 panneaux d'interprétations placés sur le chemin de saint Jacques de Compostelle vous parleront de personnages célèbres ayant marqué l'histoire du Pays de Morlaàs.

Ensuite, **des géocaches** ont été dissimulées au détour de certains chemins. Amusez-vous à les retrouver dans une chasse au trésor en pleine nature...

Enfin, unique dans le département, **13 stations rando-dessin** invitent le dessinateur débutant (photo) ou confirmé à dessiner des points de vue, des églises ou du petit patrimoine.



>>> INFORMATIONS

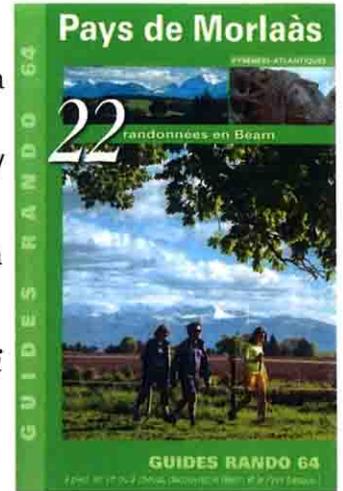
Plusieurs stations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour se lancer dans cette nouvelle expérience, l'Office de Tourisme propose à la vente une pochette à dessin avec tout le matériel .

Plus d'information sur notre site web : : <http://www.paysdemorlaas-tourisme.fr/> rubrique « Bouger » puis « randonnée » ou au 05.59.33.62.25.

Topoguide en vente dans nos locaux au tarif de 6€ (Office du tourisme à côté de la Poste)

***Ndlr:** petit ouvrage très bien fait, qui vaut très largement ses 6 € ! Et qui est consultable à la mairie de Bernadets.*



CONSIGNES DE TRI SELECTIF

Les emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler.

Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

Le SIECTOM, étant adhérent de VALOR BEARN (SMTD) a été retenu pour le projet "Extensions des consignes de tri sur tout le territoire du Béarn" piloté par Eco-Emballages.

Les nouvelles consignes de tri remplacent les consignes nationales (notamment celles présentes sur les emballages).

Pour vous aider :

- 1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac de tri !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Déposez vos emballages en vrac dans le bac (et non dans un sac).
- 4/ Éviter de les imbriquer.

A recycler

Dans le bac de tri, on peut y jeter : emballages en métal, capsules, couvercles métalliques de bocaux, papiers aluminium, tous les papiers et les petits cartons, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception !

Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Dans le conteneur à verre près de la salle multiactivité : emballages en verre.



>>>REPORTAGE—PORTRAIT DE BERNADETTOISE

La curiosité est un vilain défaut Bienheureux !

Que je m'en veu parfois de n'être pas suffisamment curieux. A quelques coudées de chez moi habite une artiste aquarelliste, Mme Yvonne SOULUE, que je ne connaissais même pas !

Un peu honteux, dois je le dire, je suis allé cogner à sa porte et bien m'en a pris !

L'histoire d'Yvonne SOULUE est une suite de clins d'œil de la providence ou une succession de hasards , chacun tranchera selon ses croyances.

Il y a quelques années de cela, suite à un accident de randonnée en montagne, elle se trouva contrainte de rester à son domicile, en soins.

Pour cette quinquagénaire pétillante et active, ancienne surveillante des hôpitaux, situation difficile vous pensez bien !

Et pourtant c'est là que la destinée lui est littéralement tombée dessus, le jour où pour tromper l'ennui, elle s'alla chercher divertissement dans une armoire et reçut sur la tête, à l'ouverture des portes, tout un contenu de feuilles peintes.

Il s'agissait, vous l'aurez compris, de peintures aquarelles, une technique picturale à base de pigments et d'eau permettant d'obtenir un rendu tout en transparence.



Disposant de temps et curieuse de nature, Yvonne SOULUE depuis cet évènement n'a plus cessé de peindre.

D'autodidacte à l'école des Beaux arts de Pau pour tenez vous bien, apprendre à dessiner, elle continua en allant à la rencontre de maitres aquarellistes dont celui qui allait devenir son mentor : M. Cao BEI-AN peintre aquarelliste classé parmi les sept meilleurs de la planète.

Soyez vous aussi curieux en allant voir ses œuvres et discuter de son art avec cette femme chaleureuse qui vous ouvrira sa porte avec bonheur, de cette Bernadettoise qui s'honore toujours de représenter Bernadets village dans toutes les manifestations qui la réclame.



Téléphone: 05.59.33.67.58,
26 route d'Anos.



Patrick GUENNIFEY

Ndlr: Parmi 73 concurrents, Yvonne SOULUE a obtenu le prix Jacques Bourdon pour une de ses oeuvres à la 76ème édition du Salon des Amis des arts à Tarbes en octobre 2015. Toutes nos félicitations !

>>> GUIDE PRATIQUE DU VILLAGE

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public le mardi de 13h à 18h, le jeudi de 13h à 19h, le vendredi de 8h à 12h.

Pour les rendez vous avec le Maire ou les adjoints, contacter le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture (05.59.33.07.42)

DÉCHETS MÉNAGERS / TRI SÉLECTIF

Déchets ménagers, poubelle verte: tous les vendredi matin.

Tri sélectif, poubelle jaune (journaux, magazines, papiers, cartons, tous emballages métalliques, briques alimentaires, bouteilles - bidons - cubitainer - flacons en plastique (avec leurs bouchons) : lundi des semaines impaires.

DÉCHETTERIE ET DÉCHETS VERTS

Une déchetterie gratuite est à votre disposition à Morlaàs ainsi qu'une plate-forme de stockage de déchets verts.

Heures d'ouverture:

Déchetterie - du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Déchets verts

1^{er} avril au 30 novembre du lundi au samedi de 10h-12h et 14h-18h

1^{er} décembre au 31 mars du lundi au vendredi de 14h-17h et samedi de 10h-12h et de 14h-18h

FEUX ET NUISANCES SONORES

Les feux de déchets végétaux ou ménagers, sont strictement interdits conformément au règlement sanitaire départemental.

Les tontes et l'usage de tous appareils bruyants, ne sont autorisés que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h/19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

ADMR CANTON DE MORLAÀS

L'association du service à domicile en milieu rural (ADMR) apporte une aide à domicile aux familles, personnes âgées ou handicapées, pour des tâches et des activités de la vie quotidienne: ménage, repassage, courses, repas...

Une auxiliaire de vie sociale diplômée peut intervenir à domicile.

Renseignements: 05.59.33.67.23

10 Place Sainte-Foy à Morlaàs

05 59 33 67 23

Vous pouvez aussi contacter l'antenne 64 de la Fédération A.D.M.R. qui se trouve à Serres Castet, 327 chemin Morlanné,

Tél.: 0559126300